



# Sections Sportives

## SKI ALPIN SKI NORDIQUE

collège  
LES ROUSSES

COLLEGE le ROCHAT— 97 Montée du RoCHAT—39220 LES ROUSSES

① 03 84 60 03 03 - ✉ ce.0390923s@ac-besancon.fr 🌐 [www.clg-le-rochat.ac-besancon.fr](http://www.clg-le-rochat.ac-besancon.fr)

## OFFRE DE FORMATION

Dans le cadre d'une section sportive, le collège des Rousses propose à partir de la 5ème à des jeunes skieurs motivés la pratique renforcée de 2 disciplines au choix :

- Le ski alpin
- Le ski nordique (biathlon, combiné, fond et saut)

Les élèves sont encadrés par des **enseignants d'E.P.S. spécialisés** et des **entraîneurs diplômés d'Etat (B.E.)**. Les entraînements se déroulent en lien avec le lycée de Morez (séances communes 3è / 2è) et nos 2 partenaires : le comité départemental de ski et le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne.

Un emploi du temps annualisé et aménagé permet d'allier pratique sportive de haut niveau et réussite scolaire optimale.

- En **automne** : **2 heures** d'entraînement par semaine en plus de l'EPS basées sur la préparation physique (endurance, vitesse, renforcement musculaire, coordination, proprioception...) et la reprise du ski
- En **hiver** (10 semaines) : **6 heures** de ski hebdomadaires
- Au **printemps** : **2 heures** d'EPS supplémentaires avant de reprendre les entraînements fin mai

En complément, des stages ou journée d'entraînement délocalisés sont également proposés aux élèves.

**Nouveauté 2018 :**

*mise en place d'un échange avec un établissement scolaire norvégien.*



## OBJECTIFS

- Aider le jeune** à se construire en tant que personne à travers la pratique du sport, notamment le ski.
- Former pas à pas un INDIVIDU ÉDUQUÉ**, persévérant, motivé, capable de s'organiser et de s'intégrer socialement en lui permettant de vivre des expériences motrices suffisamment variées pour qu'il puisse s'adapter rapidement aux situations nouvelles rencontrées dans les activités de moyenne montagne.
- L'emmener à SON plus haut niveau** de réussite sportive pour lui permettre:
  - de réussir sa vie physique future d'adulte,
  - de préparer éventuellement son futur métier
  - d'envisager une carrière de sportif de haut niveau

## IMPORTANT

Les jeunes bénéficient de tous les cours proposés aux autres élèves du collège. Des dispositifs de rattrapage sont prévus en cas de stages ou de compétitions.

## LES ATOUTS

Situé au cœur de la station des Rousses, l'établissement bénéficie d'un environnement exceptionnel de **pleine nature** permettant la pratique d'activités sportives diversifiées.

Les jeunes se rendent très rapidement sur leurs lieux d'entraînement.

En complément du terrain de jeu naturel immédiat, ils ont accès au gymnase et au plateau sportif qui jouxtent le collège.

*Pour les élèves intégrant la section en classe de 3ème, un hébergement en internat au lycée Polyvalent Victor Bérard de Morez est envisageable selon les places disponibles*

## LES RESULTATS

### ☐ **Scolaires:**

La réussite scolaire de tous les élèves constitue une priorité de l'établissement.

Les résultats au diplôme national du brevet (97.6 % en 2017) sont supérieurs à la moyenne académique. 100 % des élèves scolarisés en classe de 3ème sections sportives ont obtenu leur diplôme.

### ☐ **Sportifs:**

En 2017, les élèves des sections sportives ont obtenu plusieurs titres de champion académique UNSS en run and bike, ski alpin, ski de fond, triathlon, course d'orientation.

Ils ont été qualifiés pour 7 championnats de France et se sont vus délivrer 3 titres de vice champion de France.

*Les élèves de sections sportives sont nécessairement licenciés à l'association sportive du collège. Ils se doivent de participer aux épreuves UNSS Ski, mais également à toutes autres rencontres sportives UNSS en concertation avec les professeurs responsables, notamment celles liées au calendrier des cross départementaux et académiques.*

*Une inscription en club et la pratique de compétitions sont vivement conseillées.*

## **PROCEDURE D'ADMISSION**

Elle se déroule en trois phases

**Tests sur neige:** Ils se dérouleront le **Mercredi 21 mars 2018**

*Une convocation sera adressée par courriel aux familles qui auront sollicité une demande d'inscription en section sportive pour leur enfant . Une première sélection sera réalisée à l'issue de ces tests dont les résultats seront communiqués dans un délai de 15 jours. En cas de résultats positifs, une convocation pour les tests physiques sera jointe à l'envoi.*

**Tests physiques:** Ils sont prévus le **Mercredi 9 mai 2018**

**Commission d'Admission:** Elle se réunira à la fin du mois de mai

Présidée par le chef d'établissement, la commission est composée des professeurs d'EPS , du conseiller principal d'éducation, des cadres sportifs partenaires et de représentants des parents.

Elle s'appuie sur:

- Les résultats aux tests sportifs.
- Les résultats scolaires de l'année en cours qui devront permettre d'envisager de manière satisfaisante une poursuite d'étude jusqu'à la fin du cycle collège 3ème générale.

**Une attention particulière sera portée au comportement.**

Si sa candidature est retenue, l'élève sera admis dans la classe proposée par le conseil de classe de son établissement d'origine, conformément aux instructions ministérielles en matière d'orientation.

**ATTENTION :** si l'enfant relève d'un autre secteur scolaire que celui du collège des Rousses, **une demande d'assouplissement à la carte scolaire** devra être sollicitée auprès de la direction académique du département d'origine (formulaire à retirer dans l'établissement où est scolarisé l'élève).

**La décision finale sera communiquée après la réunion de la commission d'admission et de la commission d'assouplissement à la carte scolaire.**

### **CONTACTS :**

M. LAHU : Principal    Mme PARISSI : Professeur EPS coordinatrice section

M. ROYDOR : C.P.E.

**TELEPHONE :** 03 84 60 03 03 - **MAIL :** ce.0390923s@ac-besancon.fr

Retrouvez la vie des sections sportives sur:

<https://www.facebook.com/Section-Ski-Haut-Jura-617015521825809/>